

COMMUNE DE SIORAC EN PERIGORD

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs D.I.C.R.I.M.

Qu'est ce qu'un risque majeur ?

Les différents types de risques majeurs auxquels chacun de nous peut être exposé, sur son lieu de vie, de travail ou de vacances sont regroupés en trois grandes familles :

- **les risques naturels** : inondation, mouvement de terrain, séisme, tempête, feux de forêts, avalanche, cyclone et éruption volcanique.

- **les risques technologiques** : d'origine anthropique, ils regroupent les risques industriels, nucléaire, rupture de barrage.

- **les risques de transport de matières dangereuses** : par routes ou autoroutes, voies ferrées et par canalisation.

Deux critères caractérisent le risque majeur :

une faible fréquence : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes,

une énorme gravité : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et aux personnes.

Ces risques dits majeurs ne doivent pas faire oublier les risques de la vie quotidienne (accidents domestiques ou de la route), ceux liés aux conflits (guerres, attentats...) ou aux mouvements sociaux, émeutes, ...) non traités dans ce dossier.

Mairie : 05.53.31.60.29

Site Internet de la commune :

www.siorac-en-perigord.fr

@ mairiesiorac@wanadoo.fr

(Article L 125-2 du code de l'environnement)
(Décret n°90-918 du 11 octobre 1990 modifié
par le décret n°2004-554 du 9 juin 2004)

« PREVENIR POUR MIEUX REAGIR »

Chers administrés,

La sécurité des habitants de notre commune est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale et de moi-même.

A cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune, ainsi que les consignes de sécurité à connaître en cas d'événements.

Il mentionne également les actions menées afin de réduire aux mieux les conséquences de ces risques. Je vous demande de lire attentivement ce document, et de le conserver précieusement.

Ce DICRIM ne doit pas faire oublier les autres risques, notamment ceux liés à la météorologie pour lequel vous êtes régulièrement alertés par mes services. En complément de ce travail d'information, la commune prévoit un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation, au niveau communal, des secours en cas d'événements.

Une information régulière vous sera apportée en fonction de l'état d'avancement de ce plan. Je vous invite, par ailleurs, à venir consulter à la mairie les dossiers d'information et les plans mentionnés dans les pages qui suivent.

Afin que nous puissions continuer à vivre ensemble en toute sécurité, je vous souhaite une bonne lecture, en espérant ne jamais avoir à mettre en pratique ce document.

Le Maire



RISQUE D'INONDATION (Dordogne, Nauze)

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone.

Quartiers concernés
N° 2 - 5

CONSIGNES DE SÉCURITÉ : ce que vous devez faire en cas d'inondation !

ALERTE : En cas de montées subites du niveau des eaux, vous serez informé de l'évolution de la situation par l'équipe municipale (porte à porte, téléphone...), qui sera elle-même prévenue par la Préfecture, suite aux bulletins de Météo France.

	1. Mettez-vous à l'abri si possible à l'étage ! 2. Fermez portes et fenêtres, obturez les entrées d'eau 3. Mettez au sec le maximum de meubles et objets, matières et produits toxiques 4. Préparez-vous à une évacuation éventuelle !
	5. Écoutez la radio sur France Inter GO 92,3 KHz ou France Bleu Périgord 99.0 FM

6. Suivez les consignes suivantes

	Coupez l'électricité et le gaz		N'allez pas chercher vos enfants à l'école		Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours
---	--------------------------------	---	--	--	--

N'allez pas à pied ou en voiture dans les zones inondées, vous iriez au devant du danger.

Après l'inondation : Aérez et désinfectez les pièces de votre habitation
Ne rétablissez l'électricité que si l'installation est complètement sèche
Chauffez dès que possible.



RISQUE DE RUPTURE DE BARRAGE **Bort les Orgues**

Quartiers concernés
N° 1 - 2 - 5

En cas de rupture totale ou partielle, il se produirait en aval du barrage une inondation catastrophique précédée par le déferlement d'une onde de submersion destructrice, comparable à un raz de marée. Des plans d'évacuations sont prévus par le PCS de la Mairie ainsi que des hébergements !

	1. Mettez-vous à l'abri en fuyant la zone de danger, et montez sur les hauteurs les plus proches : Pech Bracou, le Ras et le Rispe		2. Écoutez la radio France Inter GO 92,3KHz ou France Bleu Périgord 99.0FM
3. Respectez les consignes suivantes !			
	N'allez pas chercher vos enfants à l'école Ne prenez pas votre véhicule Suivez les consignes d'évacuation données par la cellule de crise de la Mairie !		Ne téléphonez pas Libérez les lignes pour les secours



RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

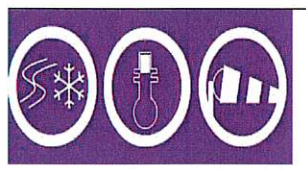
Le transport de matières dangereuses s'effectue en surface (routes, voies ferrées) !

Quartiers concernés
1 - 2 - 4 - 5

Les conséquences d'un accident de transport de matières dangereuses (TMD) sont liées à la nature des produits transportés qui peuvent être inflammables, toxiques, explosifs ou radioactifs.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ:

Si vous êtes témoin  Donnez l'alerte (pompiers 18, police ou gendarmerie 17) en précisant le lieu exact, et si possible le code danger • Si il y a des victimes, ne les déplacez pas, sauf en cas d'incendie • Ne devenez pas une victime en touchant le produit et/ou en vous approchant • Si un nuage toxique vient vers vous, fuyez si possible selon un axe perpendiculaire au vent et consignes 1 et 3 (2 si possible)		Si l'alerte a été donnée (par la sirène mobile ou les services de secours, ou autre) : selon consigne	
			1. Mettez-vous à l'abri 2. restez chez vous ou rentrez dans le bâtiment le plus proche 3. fermez les portes et les fenêtres 4. arrêtez les ventilations
		Ou	5. Éloignez vous
		Mais	Évitez de vous enfermer dans votre véhicule
			6. Écoutez la radio France Inter GO 92,3.KHz ou France Bleu Périgord 99.0 FM

	RISQUE CLIMATIQUES	Canicule, grands froids, tempête	Quartiers concernés La Totalité
--	---------------------------	----------------------------------	--

	Canicule : 1. Se protéger de la chaleur en fermant les volets et les fenêtres 2. Rester chez soi dans la pièce la plus fraîche 3. Boire et s'humidifier régulièrement Grand Froid : 1. Limiter au maximum les activités extérieures 2. Attention à ne pas calfeutrer vos aérations si vous employez un chauffage d'appoint de type poêle etc. 3. Remettez si possible tout voyage prolongé en voiture Tempête : 1. Restez chez soi 2. Evitez de sortir, des débris divers peuvent être projetés n'importe où. 3. Attendez les consignes
	4. Dans tous les cas, essayer d'écoutez la radio sur France Inter GO 92,3 KHz ou France Bleu Périgord 99.0 FM
	5. Se signaler à la Mairie si on est seul 6. Téléphoner ou donner des nouvelles à ses proches régulièrement 7. Ou essayer de rester en relation constante avec quelqu'un

	<u>RISQUE</u> <u>FEU DE FORET</u>	On parle de feu de forêt lorsque le sinistre se déclare sur une surface d'au moins un hectare à tenant et qu'une partie des étages arbustifs et arborés est détruite.	Quartiers N° 3 - 4- 5
--	---	--	----------------------------------

Les réflexes qui sauvent :

	Ne vous approchez jamais à pied ou en voiture d'un feu de forêt.
	<u>Ouvrez le portail de votre terrain.</u>
	Fermez les bouteilles de gaz à l'extérieur de votre maison.
	Enfermez-vous dans votre maison ou tout autre bâtiment.
	<u>Fermez les volets de votre habitation.</u>

Dans quel quartier habitez-vous ?

Quartiers de la commune	Risques encourus
1) Le bourg proprement dit	Rupture de barrage, tempête, sécheresse/canicule
2) Nord de la commune : Le Port, Fourque, et le nord de la Voie de la Vallée	Inondation, rupture de barrage, risque T.M.D,
3) Au dessus du passage à niveau : le Foirail, le Couvent, la Croix, le Pradal, le Fraysse, Pech Bracou, le Bout de Côte	Risque feux de forêt, tempête, alerte météo
4) Les coteaux « ouest » : Léonard, Barthalem, le Souleillal, Roumégouse, Rispe, le Péron, Les Sounies, Naudis, Campeyrat	Inondation, rupture de barrage, risque T.M.D, feux de forêt, tempête, alerte météo
5) le quartier « est » à l'est de la D 710 : Petit Campagne, le Trouillol, Les Grèzes haute et basse, la Tute haute et basse, Raunel	Inondation, rupture de barrage, risque T.M.D, feux de forêt, tempête, alerte météo